



# LE BULLETIN DE CHEZAL-BENOÎT



**BIEN VIVRE ENSEMBLE À CHEZAL-BENOÎT**

Décembre 2020  
n° 17





# SOMMAIRE

Page 3	Le mot du maire
Page 4	Une équipe pour Chezal-Benoît
Page 5	Remerciements à nos retraités municipaux
Page 6	Le budget communal
Page 7	Travaux, acquisitions, ventes Communication
Page 8	Notre école
Page 9	Naissances - Décès - Mariages
Page 10	Nos artisans et services
Page 11	Commerces - Marchés
Pages 12-13	Les sapeurs-pompiers - Pourquoi pas vous ?
Pages 14-15	Page ouverte aux associations
Page 16	Gestes du quotidien
Pages 17-19	Quelques souvenirs de Robert Barriot à Chezal-Benoît
Page 20	Présence verte



## LE MOT DU MAIRE

### Sortir de la crise ensemble

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance ; je profite de la parution de notre premier bulletin pour vous en remercier au nom de toute l'équipe municipale.

Le 28 mai, nous avons pris nos fonctions dans un contexte de crise sanitaire sans précédent. L'épidémie de Covid-19 a eu des conséquences dans quasiment tous les domaines et a touché de nombreux secteurs d'activité, au premier rang desquels les hôpitaux. Je salue l'engagement du personnel soignant de l'hôpital George-Sand, qui a été particulièrement éprouvé, notamment durant la première vague.

Nos commerces, nos entreprises et nos artisans n'ont pas été épargnés, et leur avenir économique reste incertain.

La scolarisation des enfants a été compliquée à organiser. Les agents et les enseignants ont dû accueillir les élèves en tenant compte d'un protocole sanitaire très contraignant.

Cette crise est également à l'origine d'une forte réduction des activités de nos associations. La fête du 15 août a dû être annulée, tout comme le repas des aînés ; des moments de convivialité qui me tiennent à cœur.

La crise a également contraint le Centre de secours à reporter un projet d'envergure : le Congrès départemental des pompiers.

A cela s'ajoute notre préoccupation pour le devenir de notre hôpital.

La fermeture de 31 lits de psychiatrie en novembre 2019 et le projet de transfert de 25 lits d'addictologie à Bourges d'ici 2024 nous prédisent un avenir inquiétant. Soutenus par plus de 1200 signatures dont celles de 27 élus territoriaux et 9 parlementaires, nous avons alerté le Premier ministre, le ministre de la Santé et le directeur général de l'ARS Centre-Val-de-Loire. La réponse qui nous est parvenue va dans le sens d'une poursuite de réduction du sanitaire sur le site de Chezal-Benoît. Mais on nous assure qu'une réflexion est menée « pour identifier un projet d'activité pérenne sur le site ». Au vu des projets qui par le passé n'ont pas abouti nous restons vigilants.

Les sources d'inquiétudes sont nombreuses et les défis que nous devons relever sont immenses : soutenir les forces vives de notre village, accompagner les personnes fragiles, tout en construisant un avenir pour Chezal-Benoît.

Roger LEBRERO



# UNE ÉQUIPE POUR CHEZAL-BENOÎT



De gauche à droite en haut : Sophie-Émilie Wilson - Vincent Nicolazo - Agnès Urbain - Sébastien Soulat - Delphine Surel.  
Au centre : Jérémie Audoire - Jean Paul Gaignier - Philippe Malet - Roger Lebrero - Sylvain Bourdreux - Pascale Garnier.  
En bas : José Zuzarte - Natacha Moreau - Marc Métivet - Monique Soubras.



De gauche à droite : Blandine Blancoux - Éric Pommier - Hélène Delannoy - Benoît Gillardin-Bonnichon  
Fabien Deloup - Christophe Journaud - Claudette Louis - Agnel Delamotte - Pascale Augendre.



# Remerciements à nos retraités municipaux

Le Conseil municipal souhaite mettre à l'honneur deux jeunes retraités qui ont passé de nombreuses années à participer à la bonne marche de notre commune : Brigitte Labecki et Daniel Villarmet.

Brigitte est à Chezal depuis son enfance. Elle a intégré la mairie en 1990. En 1995, elle a remplacé M. Médard, secrétaire de mairie.

Elle a côtoyé alors plusieurs maires : dans l'ordre, Jean Soulat, Gérard Bessemoulin, Robert Chagnon et Marinette Mitriot. Elle a pris sa retraite en octobre 2019.

Le nouveau Conseil n'a pas eu le plaisir de travailler avec elle, mais tous les Cazalais ont pu apprécier son engagement auprès de la population et gardent le souvenir d'une personne compétente, gentille, et toujours prompte à trouver une réponse aux nombreuses sollicitations des administrés de notre commune.

Aujourd'hui à la retraite, elle met son expérience et sa compétence au service du Conseil de vie sociale de l'EHPAD de Chezal en tant que représentante des familles et tient également un rôle consultatif au Conseil de surveillance de l'hôpital George-Sand.

Daniel a grandi à Saint-Saturnin. Il a été recruté en 1984 par la commune en qualité de mécanicien ; il avait alors 24 ans.

Il a connu un maire de plus que Brigitte, Robert Grillon.

Sa polyvalence était grandement appréciée, car il était tour à tour fontainier, mécanicien, maintenancier, il entretenait aussi des chemins... (La liste n'est pas exhaustive.)

Il a été surnommé « le Graissou » par Bernard Noblet, un de ses anciens collègues. Surnom tenace qui lui colle tendrement encore.

Daniel a pris sa retraite en avril 2020. Au grand dam de la nouvelle équipe municipale qui aurait bien souhaiter le voir prolonger quelque temps sa mission. Toutefois il s'est proposé de nous aider à faire un inventaire des chemins de la commune en vue d'un balisage.

Il est ravi de passer sa retraite à Chezal-Benoît.

Le Conseil municipal est honoré de compter deux belles âmes comme vous dans notre village.



Encore un grand merci à vous deux !



# BUDGET COMMUNAL 2020

Le budget communal primitif 2020 n'a pu être voté que le 10 juillet de cette année, du fait des conséquences de la pandémie de Covid-19. Il s'équilibre à 555 693 euros en fonctionnement et à 51 218 euros en investissement. Le budget eau et assainissement s'équilibre en fonctionnement et en investissement à 316 829 euros. Le budget de la communauté de communes du pays d'Issoudun subit une baisse de ses recettes de 23 % à cause des conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19 (licenciements et fermetures). De façon solidaire et concertée, les répercussions financières seront atténuées pour le budget qui nous est alloué, soit une baisse en dotation de 18%.

## SECTION FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

Charges à caractère général	108 240,47
Charges de personnel	340 530,00
Atténuations de produits	32 523,00
Autres charges de gestion courante	68 127,00
Charges financières	5 805,00
Charges exceptionnelles	15,00
Opérations d'ordre entre sections	453,00

-----  
**555 693,47**

### RECETTES

Produits et services	3 830,00
Impôts et taxes	64 293,36
Dotations, subventions et participations	314 109,00
Autres produits de gestion courante	40 000,00
Produits exceptionnels	2,00
Excédent de fonctionnement reporté	30 414,54
Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	103 044,57

-----  
**555 693,47**

## SECTION INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

#### **Opérations d'équipement**

Constructions (panneaux photovoltaïques, fenêtres épicerie)	28 234,16
Cimetière (colombarium).	10 171,00
Logiciels et urbanisme	3 521,00

#### **Opérations financières**

Emprunts et dettes cumulées	14 100,00
Dépôts et cautionnement	900,00

-----  
**56 926,16**

### RECETTES

Solde d'exécution	5 255,00
Subventions d'investissement	24 718,00
Produit de cession (vente de la grange)	26 500,00
Opérations d'ordre entre sections	453,00

-----  
**56 926,16**

*Les comptes traduisent à ce jour une comptabilité saine.*



# TRAVAUX - ACQUISITIONS - VENTES

## TRAVAUX

Pose de nouvelles huisseries pour le logement de l'épicerie.  
Nettoyage du réseaux d'assainissement d'une partie de la RD 65.

Réparation et mise en place de nouveaux compteurs d'eau.  
Réfection des portails du cimetière et de deux portes de locaux municipaux.



## ACQUISITIONS

Balayeuse mécanique pour entretenir la voirie.  
Extension du jardin du souvenir du cimetière grâce à l'achat d'un nouveau columbarium.



## VENTES

Terrain constructible de 3 595 m<sup>2</sup> pour la construction d'une résidence principale, route d'Issoudun.

# COMMUNICATION

SOYEZ INFORMÉ PRÉVENU ALERTE

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

PanneauPocket est une application gratuite, qui fournit des informations sur les communes, dont Chezal-Benoît. Vous pouvez la télécharger sur votre smartphone ou votre tablette en recherchant « PanneauPocket » sur AppStore, PlayStore ou AppGallery. Vous désignez votre commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom. Vous n'avez pas de compte à créer et il est 100 % anonyme.

Pour info, le site internet de la commune a été actualisé. Vous pouvez ainsi consulter les comptes rendus des délibérations du Conseil municipal ainsi que les informations pratiques sur votre commune.  
Mail : [mairie.chezalbenoit@orange.fr](mailto:mairie.chezalbenoit@orange.fr)



# NOTRE ÉCOLE



Notre école est en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec les écoles de Ségry et de Mareuil.

L'ensemble du RPI réunit 73 élèves.

À Chezal-Benoît, nous avons deux classes de deux niveaux : une classe de 20 élèves de niveau CE1 et CE2 et une classe de 22 élèves de niveau CM1 et CM2.

La rentrée a eu lieu dans un contexte particulier, en raison de l'épidémie de Covid-19 et des protocoles sanitaires émis par le ministère de la Santé, et mis en place par l'équipe enseignante et la Mairie.

Et le 2 novembre, ce protocole a été renforcé :

- le port du masque est dorénavant obligatoire pour les enfants dès l'âge de 6 ans, en classe et en récréation ;

- le masque doit être porté à 50 m de l'établissement scolaire.

Le brassage des classes est limité au maximum. Deux services de cantine ont été mis en place et les récréations sont organisées de façon à ce que les élèves de classes différentes ne se rencontrent pas. Côté sanitaire, les zones de contact, telles que les poignées de portes et les interrupteurs, sont aseptisées régulièrement.

L'école de Mareuil a été fermée la semaine du 9 au 13 novembre suite à la détection d'un cas de Covid-19 parmi le personnel. Grâce au respect des consignes sanitaires, aucun autre cas de contamination n'a été détecté. L'école a pu rouvrir le 16 novembre.



Dessin de la classe de CE1-CE2.



Dessin de la classe de CM1-CM2.

Nous remercions l'équipe enseignante ainsi que les agents communaux Claudette Louis, Pascale Augendre et Agnel Delamotte, pour avoir su accomplir leurs missions de service public dans ce contexte particulièrement difficile, avec professionnalisme et sérieux.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

PICOTHAÏ Mathis, le 12 mars 2020

MIRANDA Diogo, le 23 mars 2020

IANNI Mariano, le 18 avril 2020

CHERRIER Louise, le 11 août 2020

## MARIAGES

Nos félicitations à :

Grégory LAFONT et Isabelle AUBRUN, le 18 juillet 2020

Frédéric FAIVRE et Élodie ROGAUME, le 12 septembre 2020

## DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

VINGENT Aline, le 26 janvier 2020

LIGEARD Édith, février 2020

REVELON Raymond, le 10 février 2020

DADUST Colette, le 22 février 2020

THIAIS Marcelle, le 11 mars 2020

BRUNET Jacques, le 1<sup>er</sup> avril 2020

ANDRÉ Bernadette, le 8 avril 2020

BANNERY Jacqueline, le 21 avril 2020

LE BOLLOCH Alain, le 26 avril 2020

CHAMIGON Madeleine, le 05 mai 2020

PACTAT Lucien, le 14 mai 2020

STOLLE Roland, le 20 mai 2020

SYTY Robert, le 26 mai 2020

JACQ Marie-France, le 30 mai 2020

SOULAS Jean-Claude, le 30 juin 2020

GIBAUD Jean-Claude, 4 juillet 2020

VAUDRON Catherine, le 20 juillet 2020

NAUDET Gilbert, le 2 août 2020

TRENS Suzanne, le 3 août 2020

DESFARGES Christian, le 22 août 2020

GUÉNOT Jacqueline, le 28 août 2020

PINDON Rose-Line, le 30 août 2020

LHERBIÈRE Serge, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

CHARVIAT Jeanne, le 6 septembre 2020

GERARD Andrée, le 14 octobre 2020

LEBRUN Denise, le 17 octobre 2020



# NOS ARTISANS ET SERVICES

SUREL Guy	Travaux publics	Domaine des Grandes Cosses	02 48 61 12 95
BRIQUET Fabrice	Peinture en bâtiment	3, rue de la Fosse à caillon	02 48 61 13 88
MITRIOT Max	Garage automobile Renault	Le Moulinet	02 48 61 13 27
CLÉMENT Christian	Jardinage, bricolage	9, rue du Petit-Pré	02 48 61 15 62
LAFONT Grégory	Jardinage		07 85 69 42 15
PICOT Michaël	Carrosserie	6, rue de Vireloge	06 81 83 15 16
GAROT Benoît	Entretien, taille de vigne	36, rue de l'Érable	
BIDET Arnaud	Débarras maison	4, rue de la fosse à caillon	06 05 34 76 36
CLASQUIN Maryse	Médecin généraliste	2, rue de l'Eglise	09 77 96 30 27
COURAUDON Caroline	Infirmière		06 88 26 91 50
LA POSTE	Banque, courrier	2, rue des Chêntres	3631/3639

## COMMUNIQUE DE LA PRÉFECTURE DU CHER SUR LA GRIPPE AVIAIRE

Suite à la découverte d'un foyer pathogène de souche H5N8 en Haute-Corse, il a été décidé de placer l'ensemble du territoire national en niveau risque élevé.

En conséquence, tous les détenteurs de volailles, que ce soit à titre professionnel ou de loisir, sont concernés et doivent respecter les mesures suivantes :

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- interdiction de rassemblements d'oiseaux (concours, foires, expositions...) ;
- interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- interdiction d'utilisation d'appelants ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France ;
- surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux ou non commerciaux.

Ces mesures ont pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination, surtout en cette période migratoire de l'avifaune libre venant d'Europe du Nord. Des cas de foyer ont été détectés aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni.

**Cette souche n'est pas transmissible à l'homme et ne présente aucun risque quant à la consommation de viande de volaille, foie gras, oeufs.**

Tout poulailler et toute basse-cour des particuliers doivent être déclarés en mairie.



# NOS COMMERCES

L'épicerie de Chezal-Benoît, tenue par Noémie Vincent depuis plus de 10 ans, a changé de gérant.

M et Mme Baala, originaires du Loiret, ont repris le Panier sympa.

Les horaires sont largement élargis : l'épicerie est ouverte 7 jours sur 7 et de 9 heures à 20 heures.

Décidés à dynamiser leur point de vente, les nouveaux gérants souhaitent conserver le Point Vert, mettre en place un point-relais et développer la livraison à domicile. Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

Panier sympa : 2, Grande Rue 02 48 56 45 10



Le 2 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Charlène Devallière, qui a repris le salon de coiffure de Chezal-Benoît.

Dans un contexte difficile, elle a su s'organiser pour recevoir sa clientèle en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires. Mais le 30 octobre, quand le gouvernement a annoncé le reconfinement, elle a été contrainte de fermer son salon, car il n'est pas considéré comme un commerce essentiel. Enfin, depuis le 27 novembre, elle vous accueille à nouveau et avec un grand sourire... derrière son masque.

« Effet miroir » : 16, Grande Rue 02 48 61 12 93



Boulangerie-pâtisserie Alaphilippe

10, Grande Rue

02 48 61 12 96

Boulangerie-pâtisserie Joseph

6, Grande Rue

02 48 61 11 69

Pharmacie Vandervliet

11, Grande Rue

02 48 61 13 19

Bar « Le Mojito »

Place du 8-Mai-1945

06 30 19 76 23

## MARCHÉ SUR LA PLACE DU 8-MAI-1945

Pizza : Jean-Lou Ronk de Châteauneuf

mardi soir

Bibliothèque : Cécile Machado de Bourges

mercredi matin

Boucherie : Fabrice Carrouée de Lignières

jeudi matin

Boucherie : Fabrice Pajot de Lignières

vendredi matin





## POURQUOI PAS VOUS ?



**Vous êtes une femme, un homme. Vous avez entre 17 et 55 ans. Vous avez envie de vous rendre utile et de rejoindre une équipe dynamique...**

**Alors n'hésitez pas à contacter le chef de centre :**

**Capitaine Josserand au 06 09 42 11 45 ou par mail [cs.chezal-benoit@sdis18.fr](mailto:cs.chezal-benoit@sdis18.fr)**

Le centre de secours de Chezal-Benoît compte aujourd'hui un effectif de 22 sapeurs-pompiers (19 hommes et 3 femmes) dirigé par le capitaine Josserand.

Cinq recrues sont venues rejoindre l'équipe dernièrement. **Pourquoi pas vous ?**

La caserne, inaugurée en 2005, dispose de cinq véhicules :

une ambulance, un fourgon incendie tout-terrain, un véhicule tous usages et balisage, un véhicule léger, et une motopompe remorquable.

Le secteur d'intervention regroupe les communes de Chezal-Benoît, Mareuil-sur-Arnon, Saint-Baudel, Villecelin, en premier appel ; le secteur de Lignièrès et les communes voisines de l'Indre, en renfort.

Durant les onze premiers mois de l'année, les sapeurs-pompiers ont dépassé les 230 interventions !





L'Amicale des pompiers, composée d'actifs et de retraités, est présidée par l'adjudant Julien Cendrier. Elle permet d'acheter divers matériels pour la caserne et de financer la cotisation et l'assurance de chaque sapeur-pompier. Elle organise des rencontres de cohésion entre sapeurs-pompiers, des manifestations (randonnée, rifles, Téléthon...). En 2020, le Congrès départemental des sapeurs-pompiers du Cher aurait dû se tenir dans notre village. Mais la crise sanitaire nous a contraints à le repousser à une date ultérieure, qui sera déterminée dès que la situation sera plus propice.



Le personnel municipal de Chezal-Benoît a pu bénéficier, le 20 août 2020, d'une formation de premiers secours civiques de niveau I, grâce à une convention signée entre la Mairie, le Service départemental d'incendie et de secours du Cher ainsi que l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Cher. Celle-ci permet notamment à l'un de nos agents techniques, le caporal-chef Benoît Gillardin-Bonnichon, de se rendre disponible sur son temps de travail ainsi que de partir en formation durant l'année.

Cette formation de sept heures, dispensée par l'adjudant Sébastien Soulat, formateur de premiers secours, qui a eu lieu dans les locaux de la garderie de l'école, a permis de rappeler au personnel de la garderie, de la cantine, des services techniques et administratifs, ainsi qu'au maire, les conduites à tenir et les gestes de premiers secours.

À la suite de cette journée, une visite des deux défibrillateurs du village (implantés au CHS George-Sand et devant l'épicerie) ainsi qu'une présentation de l'application *Staying alive*\* ont été effectuées.

*\*Staying alive est une application pour smartphone qui, une fois téléchargée par de bons samaritains formés aux gestes de premiers secours, permet de géolocaliser les sauveteurs disponibles les plus proches d'un cas d'arrêt cardio-respiratoire, en attendant l'arrivée des secours.*





# PAGE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

Nous vous informons que cette page est à disposition de toutes les associations casalaises.

## TEAM CORDAILLA

Bienvenue à cette nouvelle association présidée par Cinthia Carcy et à tous ses adhérents, qui se retrouvent et partagent d'agréables moments de convivialité en organisant des manifestations sur site ou en extérieur. La fête du cheval, en septembre, est l'occasion de découvrir toutes les disciplines sportives, ludiques, récréatives et culturelles sur le cheval et l'humain.



Proche de la forêt de Chœurs, l'écurie Cordailla vous propose des cours collectifs ou particuliers, dès l'âge de 3 ans, tous les mercredis et samedis ; ainsi que des prestations : passage de galop, élevage, débouillage, pension, stage.... *Contact: [asso.team.cordailla@gmail.com](mailto:asso.team.cordailla@gmail.com) 06 34 32 40 26*

Le propriétaire Felix Bergeron et le principal du collège de Lignières, Marc Chartrain, ont créé en partenariat une classe avec option hippologie.

*Pour toute information : [f.bergeron@live.fr](mailto:f.bergeron@live.fr)*

---

## CLUB SPORTIF DE FOOTBALL FFCB

Après avoir effectué une mise aux normes du stade (homologation des terrains, vestiaires neufs, achat de trois bancs de touche), cela fait cinq ans déjà que le FFCB a rechaussé les crampons, pour le plus grand bonheur des Casalais qui ont pu supporter leur équipe « Blanc et Noir ».

Faute de joueurs et de dirigeants pour les entraînements, le club a dû se mettre en sommeil et a rangé les maillots aux vestiaires pour cette saison.

C'est pour cela que nous lançons un appel à tous les passionnés de football, de 7 à 77 ans, garçons et filles tous confondus, pour relancer une ou plusieurs équipes, diriger les entraînements des grands et des petits, arbitrer les matchs pour septembre 2021.

Pour plus de renseignements (licence, jours et horaires des entraînements, équipement...), contacter Maxime Cendrier (président) au 06 61 38 89 02 ou Patrick Gautier (trésorier) au 06 77 99 04 25.



## ASSOCIATION DU PATRIMOINE CASALAIS



Le patrimoine de Chezal-Benoit est riche, qu'il soit bâti, mobilier, naturel ou lié à son économie locale. Citons entre autres exemples les bâtiments de l'ancienne abbaye Saint-Pierre, les stalles de son église abbatiale, les plus grandes du Berry, le moulin de Nouan, la Croisette, la forêt de Chœurs, l'hôpital psychiatrique, etc. C'est le 4 septembre 2020 qu'une association a été créée afin de sauvegarder et promouvoir ce riche patrimoine. Toute nouvelle adhésion est la bienvenue.

Les journées du patrimoine étaient amorcées à l'église abbatiale par une conférence sur l'artiste Robert Barriot, dont nous célébrons cette année le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition. Elle fut animée de main de maître par Mic Baudimant. Saluons la présence de Catherine et Daniel Barriot, venus en la circonstance. Les visites guidées de l'ancienne abbaye, qui ont été proposées tout au long du week-end, ont été suivies par 70 à 80 personnes .

À la mairie de Chezal-Benoît, du 19 septembre au 4 octobre 2020, une modeste exposition de quelques-unes des œuvres du maître émailleur a été honorée de nombreuses visites. Beaucoup de témoignages et d'émotion dans l'évocation de cet artiste aux multiples talents.

Contact : 06 79 32 23 75 (Sylvain Bourdreux) ou 06 08 03 15 67 (Marcel Djian)  
*associationpatrimoinecasalaise@orange.fr*

---

### Le comité des fêtes

Depuis de nombreuses années, le comité des fêtes, qui compte actuellement de 15 membres bénévoles, anime notre commune grâce à l'organisation de fêtes telles que la brocante, la soirée dansante, la fête du 15 août, le Télèthon.

Après trois ans de présidence, Françoise Bernet souhaite passer la main. Présentez-vous pour le poste de président, lors de l'assemblée générale, le **JEUDI 21 JANVIER 2021 à 18 h 30**, à la salle polyvalente.

De nouveaux bénévoles seront aussi les bienvenus pour renforcer cette équipe dynamique qui consacre son temps libre pour nous divertir, nous sortir de notre quotidien et rendre notre village actif.

Contact : 06 11 39 17 81.





# GESTES DU QUOTIDIEN



## Hygiène et propreté

Si la municipalité met tout en oeuvre pour garantir le nettoyage de la voirie et des espaces publics, il appartient à chacun de préserver son cadre de vie en faisant preuve de civisme pour conserver les rues et les espaces verts en état de propreté.

## Gestion des déchets municipaux

Nouvelle réglementation de la déchetterie à compter du 18 novembre 2020.

Face aux nombreux désordres constatés, dorénavant un agent ou un élu vous accueille au dépôt de Dampierre le lundi, le mercredi et le samedi de 10 à 12 heures.

L'accès est **strictement réservé** aux habitants de Chezal-Benoît.

Tout usager doit se munir d'une attestation de domicile.

Rappel : un réceptacle est à disposition à la mairie pour les piles à usage domestique.



## Animaux et savoir-vivre

Pour que votre animal soit apprécié, quelques gestes simples :

- les chiens ne doivent pas divaguer seuls ; de ce fait, ils doivent être tenus en laisse sur la voie publique.
- Utiliser un sac plastique afin de ramasser les déjections canines.
- Ne pas laisser aboyer votre chien de manière répétitive et intempestive.



## Trottoirs, devants de porte et portails

En vue de préserver notre cadre de vie, il est de la responsabilité de chaque riverain de maintenir en état de propreté les trottoirs sur toute la longueur de son domicile.



## Par temps de neige et de verglas

Chaque propriétaire ou locataire riverain doit balayer la neige devant chez soi et, si besoin, répandre du sel afin d'éviter la chute d'un passant.



## Nuisances sonores

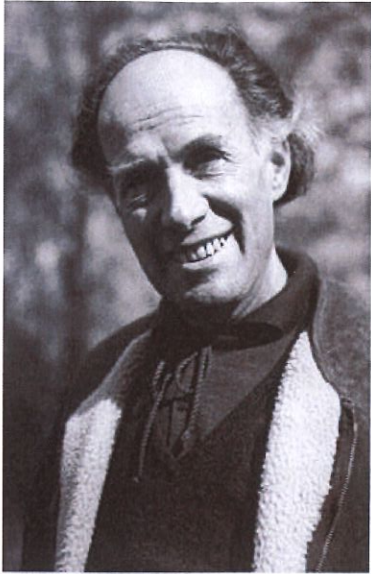
### Indulgence et tolérance face aux bruits quotidiens qui sont inévitables

De jour comme de nuit, on ne se rend pas toujours compte du bruit que l'on fait. Choisissez des horaires convenables pour faire du bricolage, du débroussaillage, sortir la tondeuse, la tondeuse, etc.

Vous faites des travaux ? Vos voisins apprécieront d'en être informés.



## Quelques souvenirs de Robert Barriot à Chezal-Benoît



Distant de 2 km du bourg de Chezal-Benoît en direction de Villecelin, une allée rectiligne privée, bordée de marronniers, conduit à une belle demeure de style Napoléon III dénommée « château de la Bruyère ». C'est ici qu'ont vécu Robert Barriot et sa famille à partir de 1953. Cette année 2020 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire du décès de cet artiste le 1<sup>er</sup> juillet 1970. Il était alors accablé par des problèmes de santé, des difficultés financières, mais surtout par le sentiment insupportable que son art n'était plus compris par ses contemporains à ce moment-là de sa carrière. Les refus de financement de projets d'œuvres importantes furent très mal vécus par l'artiste. Citons un projet de chemin de croix pour la crypte de la cathédrale de Bourges ou la réalisation d'une autre œuvre monumentale qu'il amorça sur l'histoire du Berry. Il fut inhumé au cimetière de Chezal-Benoît, où il repose avec son épouse et le deuxième de ses fils, Baudouin.

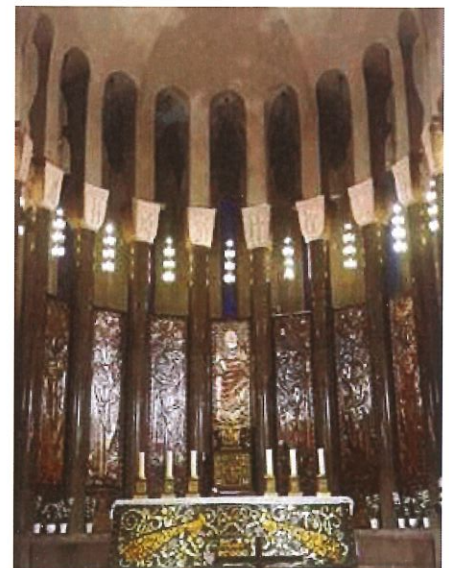
Robert Barriot est né à Châteauroux en 1898. Soutenu par son père, il quitta le Berry pour s'établir à Paris à dix-huit ans. Il devint successivement élève des Arts décoratifs et des Beaux-Arts. Mais il se détourna assez vite de cet enseignement trop académique, pour fréquenter les milieux artistiques de Montparnasse. Auto-didacte, il aurait été encouragé dans cette posture par le sculpteur berrichon Jean Baffier, dont nous célébrons cette année le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Dès 1916, Robert Barriot s'installa dans un petit atelier de ce quartier, où il aurait réalisé ses premiers émaux.

Tout au long de sa vie, Robert Barriot chercha à acquérir de nouvelles techniques artisanales et disciplines artistiques. Il explora ainsi la broderie, la gravure sur bois et sur cuivre, le cartonnage. Il investit ensuite différents métiers liés au théâtre, décorateur et costumier. Tout à la fois peintre, sculpteur, céramiste, mais aussi musicien, illustrateur, orfèvre, il disposait, selon son propre aveu, de compétences artistiques dans 22 disciplines différentes. Il obtint le titre de Meilleur Ouvrier de France, en 1939, pour un évangélaire enluminé.

Mais ce qui singularise cet artiste exceptionnel tient surtout à ses talents d'émailleur sur cuivre repoussé, plus précisément sur des plaques de cuivre de plusieurs mètres carrés d'une seule pièce. C'est à force de tentatives que cet infatigable artiste devint maître du feu et de l'émail. Il étendit sa palette de couleurs au bleu et au rouge de cuivre. Personne, avant lui, ne réalisa des œuvres sur cuivre repoussé aussi monumentales ; et, à ce jour, personne ne semble capable de reproduire pareilles prouesses.

La notoriété Robert Barriot est reconnue par ses pairs. « *Bien qu'apparenté à l'art sacré, son art est inclassable, insoumis comme lui* », dira de lui Andréu Vilasis, expert reconnu internationalement.

Avant leur arrivée au château de la Bruyère, la famille Barriot habitait dans l'église Sainte Odile dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au-dessus du porche, dans une pièce appelée l'*auditorium*. Pendant plusieurs années, à pied d'œuvre comme les artistes du Moyen-Âge, Robert Barriot réalisa dans la crypte de l'église où se trouvait le four, ce qui reste une prouesse technique d'exception et un chef d'œuvre : un retable en émail sur sept plaques de cuivre repoussé, de très grandes dimensions, intitulé : *l'Apocalypse selon saint Jean* (photo de droite).





Pour mener à bien cette réalisation, Robert Barriot bénéficiait de l'aide indéfectible de son épouse, Michelle, comme ce fut le cas tout au long de sa carrière. Il pouvait aussi compter sur le soutien de Mgr Loutil, journaliste à *La Croix* (sous le pseudonyme de Pierre L'ermite) et commanditaire du retable. Mais quand Mgr Loutil fut appelé à d'autres fonctions et qu'un nouveau responsable de l'église Sainte-Odile fut nommé, la famille Barriot se retrouva assez vite sans logement. C'est dans ces circonstances que Robert Barriot revint s'établir dans le Berry.

Cinquante ans après sa mort, qui se souvient de Robert Barriot et de sa famille à Chezal-Benoît ? Peu de personnes sont en mesure de l'évoquer, sinon quelques-uns de nos aînés. Ils gardent le souvenir d'un homme gentil, courtois, mais « *peu causant* », et surprenant pour le commun des mortels. Robert Barriot fréquentait quelques Casalais familiers comme lui de l'église abbatiale où son épouse participait à la chorale et jouait de l'harmonium. Ces chrétiens pratiquants invitaient volontiers l'artiste à leur table ou pourvoyaient parfois aux besoins de cette famille démunie. En effet, au château de la Bruyère, ce n'était pas « la vie de château », tant les commandes se raréfiaient. La famille Barriot aurait eu souvent froid et faim dans cette grande bâtisse, qui était dans un état de délabrement important à son arrivée.

Cependant, cela n'empêchait pas Robert Barriot d'organiser parfois des réceptions dans sa demeure. Parmi ses amis, nous pouvons citer Maurice Croze, journaliste, auteur régionaliste, qui rédigea une première biographie de notre artiste datée de 2004. Autres familiers : le Dr Éloi Fraunie, psychiatre à l'hôpital de Chezal-Benoît, un des patients qui avait précédemment fait polytechnique, et le Dr Baselis et le Dr Bugeaud, médecins généralistes de Lignières. Le château de la Bruyère servait de lieu d'exposition permanente pour ses nombreuses œuvres. Robert Barriot faisait volontiers visiter ses ateliers et aimait à converser sur son art dans ce qu'il qualifiait de « *havre de la culture française* ».



Le château de la Bruyère.



Robert Barriot en train de marteler.



Le grand salon converti en salle d'exposition.

L'artiste et son art étaient respectés. Cependant, dans ce village où l'on est pourtant de longue date familier de l'étrange avec l'hôpital psychiatrique, le mode de vie bohème de toute la famille Barriot la distinguait de nombre de Casalais de cette époque. Ainsi, une femme se souvient qu'un des enfants Barriot était venu nu-pieds à une kermesse de l'hôpital au début des années soixante. La vie familiale était peu réglée par des horaires, et certains voisins infirmiers en poste du matin ou de nuit se rappellent avoir entendu tard dans la nuit ou tôt le matin le marteau de buis de l'artiste marteler le cuivre.

D'autres se souviennent de ses déplacements à Bourges, où Robert Barriot se rendait de temps à autre pour ses « affaires » ou pour rencontrer son ami Bascoulard. Il possédait, paraît-il, une 2 CV qui ne serait pas passée au contrôle technique actuel : à titre d'exemple, le frein à main se résumait à une cale. Il avait pris pour habitude de se garer sur la place réservée au maire de l'époque, sur le parking contigu à la cathédrale. Un accompagnateur éventuel perdait son temps à l'objecter.





En 1959, M. Mitriot, le garagiste de Chezal-Benoît, père de Marinette et Max Mitriot plus connus pour nos contemporains, en collaboration avec Robert Barriot, aurait réalisé les soudures de *l'Ange musicien* qui domine la cathédrale de Metz. Une statue en cuivre repoussé, doré à la feuille, réalisée d'après un dessin des frères Jean et Noël Martel, qui mesure 2,57 m et qui s'élève à 60 m du sol.

Les deux plus jeunes des cinq enfants de la famille Barriot, Frédéric et Mahaut, ont fréquenté l'école primaire communale de Chezal-Benoît. Mahaut, qui éprouvait quelques difficultés, apprit à lire et à écrire, grâce au soutien appuyé de son institutrice. Par gratitude, les époux Barriot lui offrirent ce qui était souvent en ces temps difficiles leur monnaie d'échange : un dessin réalisé par l'artiste.

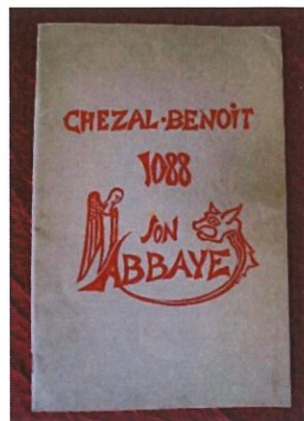


Œuvres de Robert Barriot en lien avec Chezal-Benoît :

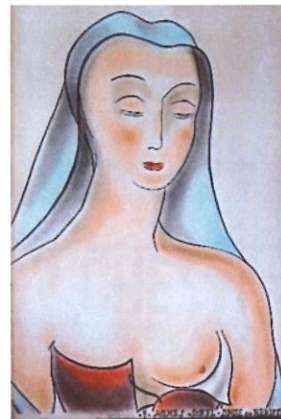
- Une *Vierge à l'enfant* en émail repoussé, contenue dans la niche de l'ancien porche d'entrée de l'abbaye bénédictine, aujourd'hui l'hôpital.
- La sépulture de l'artiste et de son épouse au cimetière communal, où figure en tête une *Piéta* sur cuivre repoussé.
- Un petit livre de 14 pages écrit sous forme de poèmes. Il concerne des fragments d'histoire de notre village : le monastère, le chêne de Jehanne (Jeanne de France, fille de Louis XI) et une légende se rapportant au dernier prieur de l'abbaye, Dom Lemayne. Ce livre illustré de ses dessins sera publié à Lignièrès par Bonval. Il sera vendu dans les boulangeries du village.
- Un portrait de la belle Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, inspiré de la peinture de Jean Fouquet. Agnès Sorel aurait été, semble-t-il, propriétaire du petit château de la Croisette puisqu'un inventaire de succession mentionne ces faits.
- Un projet de bas-relief pour l'école des filles de Chezal-Benoît, hélas, n'aboutira pas. Pour quelle raison ?



Don d'une *Vierge à l'enfant* à la ville



Recueil de légendes casalaises.



Portrait d'Agnès Sorel.



*Piéta* : sépulture du couple Barriot.

À son retour dans le Berry, Robert Barriot avait exprimé la satisfaction de retrouver cet environnement familial dans une demeure entourée d'un parc naturel où il pouvait se ressourcer. Cette province qu'il connaissait bien, il a voulu la célébrer dans un ouvrage, *Contes et légendes du Berry*, écrit, illustré et imprimé par ses soins à une centaine d'exemplaires. Malheureusement, le projet d'une publication plus large n'aboutit pas.

Robert Barriot fut sans doute un des plus illustres habitants de Chezal-Benoît. Cet artiste d'exception ne doit pas tomber dans l'oubli.

Sylvain BOURDREUX.





devient



présence verte  
libres d'être actifs

Présence Verte évolue, se renouvelle et vous présente ses nouvelles solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



## Offre Activ'zen

Activ'zen : autonome mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



Frais d'installation : 39 €

Abonnement : 24 € par mois

- 50 % sur notre prestation Activ'zen avec la réduction d'impôt selon la loi de finances et décrets en vigueur



## Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité en tous lieux.

Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.



Tél. : 02.48.23.06.82

Association loi 1901 agréée par la Préfecture du Cher  
N° agrément service à la personne : SAP398398693 délivré le 11/01/2013

## Tarifs en baisse !

\* Option Sécurité : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.



4,60 € par mois

5 € par mois

\* Option Sérénité : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

\* Option Accessibilité : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).

## Le coffre à clés



Présence Verte 18

7, rue de l'Île d'Or

18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com

